

LE CAES C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS ET C'EST POUR TOUT LE MONDE !

C'est dans cette optique que nous avons jugé utile de construire un projet à plusieurs syndicats.

Le projet commun du SNCS FSU, du SNPTES UNSA et du **SNTRS CGT**, annoncé sur nos 3 professions de foi, a été validé par le vote avec l'obtention **d'une majorité avec 9 sièges sur 17** au Cnas (comité d'administration du Caes) et avec **56,38 % des votes exprimés**.

Cependant, les élections qui viennent de se dérouler ont mobilisé **seulement 1/4 des personnels** (25,1%), actifs et retraités inscrits au Caes. Cela représente une diminution de 3,5% du nombre de votants par rapport à la dernière élection de 2019. Cette faible participation pour élire les administrateurs de notre comité d'action sociale peut s'expliquer par la méconnaissance du Caes et de ses actions, et par des offres qui ne correspondent plus vraiment aux attentes du plus grand nombre. Elle peut aussi s'expliquer par un manque de disponibilité du personnel dont la charge de travail est toujours plus importante, et aussi par la part importante de personnels sous contrat qui découvrent l'existence du Caes tardivement.

Suite à ces élections, pour le SNTRS CGT, tous les syndicats élus doivent être capables de discuter sereinement, pour proposer aux agents Inserm une gestion saine, une meilleure réactivité aux demandes et des projets ambitieux.

Et pour ce dernier point en particulier, il est indispensable de s'appuyer et de faire confiance à nos collègues des CLAS.

Nous devons apprendre à mieux travailler ensemble pour l'intérêt de tous !

En effet, ce qui s'est passé à la direction du Caes ces dernières années, avec une gestion monolithique du SGEN et une exclusion des autres syndicats du Bureau, n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, pour repartir sur de nouvelles bases, nous avons entamé avant l'AG des discussions **que nous souhaitons constructives avec toutes les organisations syndicales représentées au Caes**.

Nous souhaitons ardemment que durant ce mandat, les 4 organisations syndicales puissent travailler ensemble, dans une ambiance apaisée, pour le bien des agents.

Par ailleurs, nous avons proposé qu'à l'avenir, au moins un membre de chaque liste syndicale soit présent au bureau exécutif du Caes.

Nous devons également renforcer la visibilité du Caes via une évolution et une diversification de la communication vers les agents afin que tous, titulaires, contractuel.le.s, et retraités, sachent qu'ils et elles sont bénéficiaires de droit.

Du point de vue budgétaire, nous devons avoir une politique irréprochable, **en utilisant systématiquement la réserve libre au profit des personnels pour la maintenir à un niveau le plus bas possible pour répondre aux obligations légales.**

De plus, et tout particulièrement en cette période d'inflation, nous réitérerons, auprès de l'administration, notre revendication pour un budget du Caes à hauteur de 1% de la masse salariale de tous les agents et toutes les agentes de l'Inserm (0,62 % actuellement).

Pour ce projet ambitieux, le SNTRS-CGT pense que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour faire bouger les lignes et donner un avenir à notre Caes, il faut inciter tous nos collègues à s'investir dans nos Comités Locaux (Clas) ainsi qu'au sein des différentes commissions nationales : vacances, jeunesse, voyages, loisirs-culture et sports, pour faire progresser le CAES et proposer de nouvelles activités.

Les agents Inserm et leurs familles n'ont jamais eu autant besoin du Caes !

Dans un contexte social de plus en plus dégradé, **beaucoup d'entre nous ne pourrions pas avoir accès aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport sans les subventions du Caes.** Notre conception de l'action sociale est fondée sur la **solidarité**. Nous promovons le **tourisme social** qui développe l'économie dans les territoires, respecte ses salariés et s'engage dans le développement durable. Le CAES se doit d'être ouvert à tous et de proposer des activités pour un plus grand nombre et non pour quelques-uns. Nous continuerons à favoriser l'accompagnement individuel des personnes en grandes difficultés financières, familiales ou en situation de handicap.

Pour finir, nous rappelons à la Direction des Ressources Humaines Inserm, qu'elle doit être attentive à **la reconnaissance de l'engagement des agents impliqués dans les activités du Caes** tant au niveau national, CNAS et commissions, que locales (CLAS). **Cette tâche d'intérêt collectif** doit être valorisée lors des promotions, mais aussi en assurant leur remplacement en cas de décharges, d'autant plus quand elles sont importantes ! Il n'est pas acceptable que le travail de ces agents déchargés soit redistribué à leurs collègues.

Pour nous, ce temps passé pour le Caes, ce n'est pas « être absent » mais bien contribuer au développement de l'action sociale pour l'intérêt des agents et aussi de l'Inserm !